

Repères

novembre 2024
n°312

le magazine de la ville de Saran

NOUVELLE CARTE SCOLAIRE
Plus proche et mieux équilibrée



2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.

Septembre et octobre.

Les clubs ados du Chêne Maillard, du Vilpot et le Club Méca ont ouvert leurs portes au public pour une présentation de leurs structures et leurs activités. Animateurs, élus, jeunes, parents et curieux ont pu échanger autour des différents projets et des attentes de chacun.



Du 2 au 5 octobre

La Fête de la Science s'est installée à la salle des fêtes, pour offrir aux visiteurs des ateliers et expositions sur l'espace, « de la Terre à l'Univers ». Les écoliers saranais ont également eu pu découvrir les secrets des planètes, de la Terre, du Soleil et tout l'Univers lointain.



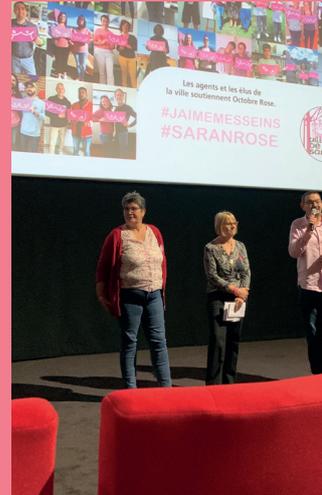
Octobre

Octobre est également le mois du numérique, à la Médiathèque ! Découverte de la réalité virtuelle, coding goûter, café numérique, rétrogaming, tournoi seniors de jeux vidéos, rencontres, ateliers, conférence... De nombreuses activités ont ainsi été proposées pour permettre à tous les publics d'appréhender le numérique, sous toutes ses formes.



Octobre

Durant tout le mois, la Ville s'est mobilisée en faveur du dépistage du cancer du sein, dans le cadre de l'opération nationale « Octobre Rose ». Soirée cinéma et débat avec la projection du film « De plus belle », Karaoke'Rose intergénérationnel, matinée « Bougeons ensemble contre le cancer », décoration de la mairie et de l'espace public... De nombreux événements ont rythmé le mois, sous le signe de la sensibilisation.



13 octobre

La cérémonie annuelle d'anniversaire à la mémoire des exécutions du 8 octobre 1943 s'est déroulée au Monument aux morts des Groues, à Saint-Jean-de-la-Ruelle, en présence d'élus saranais.



Mathieu Gallois
Maire de Saran
Conseiller départemental

Chères Saranaises, chers Saranais,

Des écoles réorganisées...

La rentrée 2025 marquera une étape importante pour notre ville avec l'ouverture du nouveau groupe scolaire des Parrières et la refonte de la carte scolaire qui en découle. Ce projet, pensé pour renforcer la proximité et l'équité, permettra à nos enfants de fréquenter une école plus proche de leur domicile, tout en répartissant mieux les effectifs entre nos établissements. Cette réorganisation s'inscrit dans notre volonté d'offrir aux écoliers saranais les meilleures conditions d'apprentissage, tout en anticipant les besoins futurs liés à l'évolution de notre ville. Nous vous proposons d'en découvrir tous les détails dans ce dossier de Repères.

... Des mémoires ravivées

En novembre, Saran organise « Les leçons de l'Histoire ». Après un focus sur la guerre d'Algérie en 2022, nous abordons cette année le 80^e anniversaire du programme du Conseil National de la Résistance (CNR). Cet anniversaire sera l'occasion de rappeler les conquêtes sociales majeures qui ont façonné notre société, de la création de la Sécurité sociale à la défense des droits des travailleurs. Sous le thème « Les jours heureux », nous vous proposerons de nombreux rendez-vous et événements pour réfléchir ensemble à ces acquis, d'hier, tout aussi indispensables aujourd'hui, mais sans cesse attaqués. Pour nous, les régressions sociales que nous subissons depuis des années ne sont pas une fatalité. Ce qui a pu être construit dans une France en ruine après la guerre doit pouvoir être maintenu et renforcé dans une France qui n'a jamais été aussi riche.

Ce double engagement, en faveur de l'éducation et de la mémoire, illustre notre volonté de faire de Saran une ville solidaire, tournée à la fois vers l'avenir de nos enfants et le rappel de notre histoire commune qui trouve une résonance d'une grande actualité dans cette période.

Mathieu Gallois

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Action jeunesse	p.8
Menus scolaire	p.10
On en parle	p.11
Regards	p.12
En terrasse	p.16
Actu éco	p.18
Associations	p.19
Espace public	p.20
Vie visage	p.21
Tribunes politiques	p.22
Dans le rétro	p.23
État civil	p.23

 **RETROUVEZ-NOUS SUR :**
www.saran.fr

Monavis-citoyen

LES JEUX SE VIVENT ICI
TERRE DE JEUX 2024





REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

- **Directeur de la publication :** Mathieu Gallois, maire.
 - **Responsable du service communication :** Simon Picard
 - **Rédaction, photographies (D. Vandeveldel) et mise en pages :** Service communication - 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
 - **Diffusion :** par nos soins.
 - **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.
 - **Tirage :** 10 000 exemplaires.
 - **ISSN :** 0153-7016
 - **Dépôt légal :** novembre 2024
 - **Numéros de licence :** 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040
- Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

EXPOSITION

EMMANUEL DEWEER & FRANCE-PATCHWORK 45



Emmanuel Deweer présente ses céramiques, réalisées par différentes techniques de modelage, puis cuites à 1260°. Les adhérentes de France-Patchwork exposent leurs créations d'arts textiles, en répondant au challenge « Aux fils 2024 ». Tout leur est permis : patchwork traditionnel, contemporain, art textile. Elles peuvent coudre à la main ou à la machine, broder, embellir, incorporer divers matériaux, apporter des touches de peinture...

DU VENDREDI 8 AU MERCREDI 27 NOVEMBRE

Mardi au vendredi de 14h à 17h

Samedi et dimanche de 14h à 17h30 (en présence des artistes)

Galerie du Château de l'Étang

Tout public

Entrée libre, fermé le lundi et jours fériés



LA MUNICIPALITÉ CONTRE LE PROJET DE LOI DE FINANCE



Le 18 octobre dernier, le conseil municipal a adopté un vœu alertant sur les conséquences des mesures de mise à contribution des collectivités territoriales figurant dans le projet de loi de finances 2025.

Extrait du vœu adopté en conseil municipal :

« Jeudi 10 octobre 2024, le Gouvernement a présenté, en Conseil des Ministres, son projet de loi de finances pour 2025. Nous avons découvert avec consternation les propositions relatives à **la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes de l'État qui entraveraient lourdement les capacités d'action de la Ville de Saran** en constituant une grave atteinte au principe constitutionnel de libre administration des collectivités.

[...]

Présentées quelques jours après la scandaleuse proposition d'un rapport de la Cour des comptes de supprimer 100 000 postes dans la fonction publique territoriale, **ces mesures régressives représentent une menace vitale pour l'ensemble des services publics de proximité que notre ville met en œuvre** au service de tous les habitants et du dynamisme de notre territoire.

Si elles étaient retenues par le Parlement, **ces mesures restreindraient les moyens, déjà extrêmement contraints, dont dispose Saran pour maintenir des politiques publiques utiles à toutes et à tous**, alors même que notre ville est en première ligne pour répondre aux besoins des habitants, accompagner les plus fragiles, favoriser le développement économique, social et culturel, et investir pour l'avenir, particulièrement pour la jeunesse. »

[...]

Parce que les habitants de notre commune et la ville tout entière ont plus que jamais besoin que les ressources du service public communal soient non seulement préservées mais renforcées, **le Conseil municipal de Saran a donc demandé le retrait des dispositions envisagées par le Gouvernement**, visant à faire payer aux collectivités territoriales le coût d'une dette dont elles n'ont pas à être tenues pour responsables. Il demande de rendre à la Ville de Saran la pleine possibilité de s'administrer librement en ayant recours à d'autres moyens, bien plus justes, pour sortir de la crise budgétaire qu'il a provoquée. »



Lire le vœu complet du conseil municipal sur www.saran.fr



Fermeture de la mairie

Lundi 11 novembre 2024



**CÉRÉMONIE DE
COMMÉMORATION DE
L'ARMISTICE DU
11 NOVEMBRE 1918**



- 11h30 - Dépôt de gerbes au Monument aux Morts des Aydes.
- 11h45 - Rassemblement Place de la Liberté, avec le concours de l'Harmonie Intercommunale Fleury-Saran.
- 12h - Cérémonie Monument aux Morts du Bourg.



Les z'ateliers de la
BOUTUROTHÈQUE

La bouture : trucs et astuces

Installée au cœur de la Médiathèque, la bouturothèque voit son succès, et ses boutures, grandir jours après jours. Pour aller plus loin, la Médiathèque et le service des Espaces verts s'associent pour proposer des ateliers thématiques sur le jardinage.

Un atelier-conseils
Sébastien et Olivier vous donneront leurs trucs et astuces pour de venir un pro de la bouture !

SAMEDI 9 NOVEMBRE

DE 10H À 12H
MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE

GRATUIT - RÉSERVATION EN LIGNE WWW.SARAN.FR

PUBLIC FAMILIAL, À PARTIR DE 10 ANS

Journée
Harry Potter

**16 SAMEDI 2024
NOVEMBRE**

Médiathèque - La Boite

Toute la journée, la Médiathèque propose une journée riche en animations à la rencontre de l'univers de Harry Potter. Lectures créatives, jeux, quizz, photo-call et défilés cosplay... Tous à vos baguettes !

Programme complet sur www.saran.fr ou dans l'agenda en pages 16 et 17
Animations gratuites, dont certaines soumises à réservations
Médiathèque municipale 02 38 80 35 10

Balade ÉCO CITOYENNE

SAMEDI
16
NOVEMBRE 2024

NETTOYAGE DE L'ESPACE PUBLIC – GANTS ET PINCES FOURNIS

Le grand-public est invité à participer à la traditionnelle sortie de ramassage des déchets sur la commune. **Une animation populaire et écologique autour du Bourg.**

Cette action permet à tout un chacun, de tout quartier, de tout âge, de **prendre soin de son cadre de vie**. Tout en effectuant **une balade dans la convivialité**, en famille, entre amis...

Après l'accueil, autour d'un café à 9h30, **le départ s'effectuera depuis le parvis de la mairie**, pour conclure le parcours à la salle des annexes du Château par un moment convivial.

« L'idée est d'éveiller les consciences, que chacun puisse faire sa part pour préserver la qualité de vie, assure Ahmed El Yousfi, animateur au service municipal de la vie sociale. **Il s'agit d'un acte citoyen qui se passe dans une énergie positive** ».

La Ville fournit les gants, les pinces et les sacs. Lors de la dernière sortie de juin, à l'occasion des 24H de la Biodiversité, les 32 personnes participantes avaient recueilli 87,5 kgs de déchets.

Départ de la Mairie - Renseignement et inscriptions : 02 38 80 34 21



Villes et Villages fleuris **SARAN CONSERVE SON LABEL 3 FLEURS**

Après sa visite durant l'été, le jury régional du label « Villes et Villages fleuris » a rendu son verdict et a décidé de maintenir la 3^e Fleur attribuée à Saran.

Cette distinction récompense le travail qu'effectuent les communes sur la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement, la préservation et le développement du lien social.

Le jury a salué l'engagement de notre commune pour l'amélioration du cadre de vie, la politique du développement durable de la ville, son mode de gestion, ou la diversité des espèces plantées.

C'est donc une véritable fierté pour la commune qui attache **une attention toute particulière à son fleurissement et son cadre de vie**. C'est également un vrai gage de reconnaissance de l'engagement de chacun des agents qui veillent quotidiennement à la sauvegarde et à l'embellissement du patrimoine végétal de Saran.



SAMEDI 30 NOVEMBRE
de 10h à 18h

Le Foyer Georges-Brassens accueille son traditionnel marché de Noël.

Au programme : des stands et exposants proposant de la vente d'objets (mode, accessoires et décoration) ou des produits gastronomiques (vins, foie gras...).

L'ensemble des recettes sera reversé aux associations *Un arc-en-ciel pour Clara* et *Les Mains tendues*. Pour l'occasion, le Foyer ouvrira également ses portes au public pour une visite et une découverte des lieux.



LES COLIS DE NOËL DES SENIORS

La traditionnelle distribution des colis de Noël aux seniors se déroulera du 2 au 6 décembre 2024.

Tous les saranais (1 colis par ménage) de **70 ans et plus**, peuvent en bénéficier, sans conditions de revenus, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

À noter qu'il est possible de retirer le ou les colis pour vos voisins ou vos proches sur présentation de leurs justificatifs d'identité et de domicile.

Direction de l'action sociale : 02 38 80 34 20

La remise des colis de Noël s'effectue dans 3 lieux au choix, et selon la première lettre du nom de famille :

• **SALLE DES FÊTES, rue du Bourg**
De 9h30 à 11h30 et 14h à 16h
Le lundi 2 décembre (de A à G)
Le mardi 3 décembre (de H à Z)

• **SALLE DES AYDES, 57 rue Louis Chevalier**
De 9h30 à 11h30 et 14h à 16h
Le mercredi 4 décembre (de A à G)
Le jeudi 5 décembre (de H à Z)

• **SALLE LUCIE BARBIER, Allée Jacques Brel**
De 9h30 à 11h30 et 14h à 16h
Le vendredi 6 décembre

RAPPEL INSCRIPTIONS NOËL EN FÊTE 2024

Pour la 4^e année consécutive le CCAS de Saran renouvelle cette initiative solidaire en faveur des bénéficiaires de la CSS (Couverture Santé Solidaire), afin que Noël soit synonyme de fête pour tous.
Au programme : spectacles familiaux et distribution de colis.

2 OPÉRATIONS, SELON LA SITUATION FAMILIALE : LES FAMILLES AVEC ENFANTS MINEURS

Spectacle Cirkus Duo du Cirque Paradiso (+ remise d'un ballotin de chocolat et d'une carte cadeau).

Samedi 7 ou mercredi 11 décembre
à partir de 14h30
à la Salle des fêtes

Inscriptions obligatoires : du lundi 4 au vendredi 15 novembre 2024 à l'accueil de la Direction de l'Action sociale (aux horaires d'ouverture de la mairie). Fournir l'attestation de CSS en cours de validité faisant apparaître tous les membres de la famille et votre adresse postale.

LES PERSONNES SEULES ET LES COUPLES SANS ENFANT

Remise d'un ballotin de chocolat et d'une carte cadeau

du 9 au 13 décembre
de 8h30 à 12h
En mairie, à l'accueil de
la Direction de l'Action sociale

Fournir l'attestation de CSS en cours de validité. Sans inscription.



ACTION JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS,
CLUBS ADOS, STAGES
SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION, CENTRES DE LOISIRS, CLUBS ADOS

RAPPEL : pour des raisons de sécurité, d'encadrement et d'organisation, tout enfant non inscrit ou n'ayant pas ses réservations de présences journalières effectuées dans les délais impartis, ne pourra être accueilli. Une majoration tarifaire de 50 % est dans ce cas appliquée.

Les vacances de Noël

DU 23 DÉCEMBRE 2024 AU 3 JANVIER 2025

LES CENTRES DE LOISIRS MARCEL PAGNOL (3 À 8 ANS) ET DE LA BASE DE LA CAILLERETTE (9 À 14 ANS)

Fermés le 25 décembre et le 1^{er} janvier

Des ambiances féériques en présence des lutins farceurs pour les 3/5 ans, Charlie et la chocolaterie pour les 6/8 ans, les contes et les rêves pour les 9/14 ans, sans oublier les actions de solidarité en faveur des plus démunis.

Réservations jusqu'au 30 novembre

LES RELAIS DE QUARTIER (II/17 ANS)

Fermés le 25 décembre et le 1^{er} janvier

- Le club ados du Chêne Maillard est ouvert les 2 semaines (centre Jacques-Brel)
- Le club méca est ouvert du 23 au 27 décembre
- Le Vilpot enfance est ouvert du 30 décembre au 3 janvier

Sans réservation

Adhésion jeunesse obligatoire (10 € pour 2024/2025)

**DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS
02 38 80 34 18**

LA PASSION DU HIP-HOP SE TRANSMET !



Après les vacances d'automne, **deux jeunes participants aux ateliers Hip-Hop**, animés par le service jeunesse les vendredis soirs, vont à leur tour **transmettre leur passion aux enfants CM1/CM2**, durant l'accueil périscolaire du Chêne Maillard.



Nicolas, animateur du club ados et des ateliers Hip-Hop, et Jonathan, responsable périscolaire élémentaire du Chêne Maillard, poursuivent cette initiative engagée en fin d'année scolaire dernière et sont unanimes : « Cette action, qui plaît aux enfants, permet de créer du lien entre nos structures, car les CM2 d'aujourd'hui seront les collégiens de demain. L'occasion de leur

faire découvrir, ainsi qu'à leurs familles, une autre structure, souvent méconnue, et les animations qui s'y pratiquent ».

Une discipline qui plaît, avec pour preuve, l'investissement de ces deux jeunes souhaitant transmettre, à leur tour, leurs connaissances. Ainsi nos deux professeurs en herbe, **Alexandre, 13 ans et Ornella, 14 ans**, témoignent : « nous aimons le Hip-Hop car il nous permet d'exprimer, par la danse, nos émotions, de prendre confiance en soi, de prendre la parole, de construire des projets collectifs et d'acquérir de multiples techniques. Transmettre aux plus jeunes de l'école chaque jeudi (de 17h à 18h) est un réel plaisir que nous ne manquons jamais. Les 10 participants apprennent vite et ont envie de faire ensemble. Nous y voyons beaucoup d'entraide et de soutien ! ».

« AGIR POUR SES DROITS »

À l'occasion des **35 ans de l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant**, le 20 novembre, **les structures enfance/jeunesse de la ville se mobilisent**. Tout au long de l'année. Des activités sont proposées pour permettre aux enfants et aux jeunes de **connaître leurs droits et d'agir pour les faire connaître et reconnaître**. Vidéo, slam, graff, créations artistiques, livres animés sont autant de supports qui sont en cours de réalisation et qui seront présentés en juin prochain !



ESPACE FAMILLE



Nouvelle impulsion pour le Club Méca

Après une pause de près d'un an, cette structure dédiée à la jeunesse inaugure un nouveau cycle. Nouvelle équipe, nouvelles orientations et dès à présent un nouveau public.

30 à 40 ados et adultes présents le samedi, **35** adhérents déjà recensés, le public est assurément de retour au Club Méca où les activités ont repris sur les chapeaux de roue depuis début juin.

Une bonne surprise pour Marc Montalbano, responsable, et Fernando Da Rocha, animateur, le tandem en charge désormais de cette structure dédiée aux ados saranais (à partir de 12 ans). « C'est plutôt pas mal. Nous avons accueilli beaucoup de monde durant l'été. Un nouveau public et quelques anciens adhérents, beaucoup de collégiens de 12 à 14 ans, et aussi un public féminin et des parents qui s'investissent.

Il s'agit d'impulser une nouvelle dynamique, d'optimiser son utilisation, d'amener les ados à faire évoluer le Club Méca sans que celui-ci perde son identité, avec des projets à court et moyen terme, pas mal de perspectives et des orientations, comme par exemple les énergies renouvelables ou les mobilités douces ».

Un second souffle et des orientations

Au quotidien, le local de la rue du Chêne Vert propose un cadre sécurisant pour tous les adhérents. Ceux-ci peuvent s'adonner à l'entretien de leur deux

roues motorisé ou non, ou effectuer des tours de circuit (avec casque et gants) et s'en remettre dans tous les cas aux bons conseils de Marc et Fernando, référents expérimentés. « Le Club a une nouvelle image. Il y a une ambiance. Les jeunes y trouvent leur compte, même

tissent. Le Club est un bel outil que l'on met au service de la population saranaise la plus large possible ».

Du haut de ses 41 bougies, le Club Méca, concept unique en France inaugure ainsi un nouveau cycle d'ores et déjà couronné de succès. « Cela fait plusieurs années que nous travaillons sur ce nouveau projet », explique Mathieu Gallois, maire de Saran. « Nous avons eu plusieurs temps d'échanges avec les jeunes et les parents.

s'ils sont plus nombreux à venir pour s'amuser qu'apprendre », indique Marc Montalbano.

Ce nouveau départ pour le Club Méca s'accompagne de plusieurs orientations : « Au delà des activités régulières de la structure, il s'agit d'amener les jeunes vers autre chose », résume Bruno Soutadé, responsable du Pôle Enfance-Jeunesse à la Ville. Si le travail sur l'axe de prévention va se poursuivre en partenariat no-



tamment avec la Fédération Française des Motards en Colère, la Prévention Routière et la Police Municipale, la mobilité douce et les énergies propres sont une des nouvelles orientations. « Déjà, dès cet été, les adhérents se sont initiés à l'entretien et à la réparation de leur vélo, dans le cadre du dispositif national SRAV (Savoir Rouler À Vélo), et aussi à la prévention routière. Transmettre aux jeunes est aussi un objectif ». Autre objectif pour le Club Méca, le développement du travail avec les autres services de la Ville, avec par exemple l'accueil des enfants du centre de loisirs Marcel-Pagnol pour la pratique du vélo sur la piste, du VTT et du BMX... Une ouverture bienvenue afin d'apporter un souffle nouveau à la structure. D'ores et déjà, le Club Méca a pris date. Il sera présent avec un stand au prochain Salon de la Moto à Orléans les 7, 8 et 9 mars prochains. Un rendez-vous inédit.

• **Arnaud Guilhem**

Club Méca

Période scolaire :

De 14h à 18h30, du mardi au samedi

Vacances scolaires :

De 14h à 18h30, du lundi au vendredi

Zone d'activité des Sables de Sarry
170 Rue du Chêne Vert

02 38 73 16 77

Restauration municipale Novembre

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 4 NOVEMBRE

Salade iceberg
Jambon blanc LR
Omelette
Frites
Pain bio
Yaourt brassé bio aux fruits

MARDI 5 NOVEMBRE

Salade piémontaise
Sauté de veau LR au curry
Mélange céréales légumineuses bio
Carottes bio
Saint Nectaire AOP
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 6 NOVEMBRE

Pamplemousse
Filet de merlu MSC sce tomate
Pépites de blé
Lentilles vertes bio
Pain maïs
Crème dessert bio vanille

JEUDI 7 NOVEMBRE

Salade de pépinettes bio aux fèves
Rôti de dinde IGP jus au thym
Polenta au fromage
Chou fleur bio
Chanteneige fouetté bio
Pain bio
Fruit de saison

VENDREDI 8 NOVEMBRE

Menu végétarien
Salade coleslaw bio
Légumes couscous aux pois chiches
Semoule bio
Brie bio
Pain bio
Compote pomme vanille HVE

LUNDI 11 NOVEMBRE FÉRIÉ

MARDI 12 NOVEMBRE

Menu végétarien
Salade iceberg
Lasagnes végétariennes
Cantal AOP
Pain bio
Compote pomme biscuit HVE

MERCREDI 13 NOVEMBRE

Taboulé
Salade de riz crudités
Cuisse de poulet LR
Pois chiches bio sauce tomate
Haricots verts
Chaussé au moine
Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 14 NOVEMBRE

Céleri rémoulade
Sauté de bœuf bio à la provençale
Œuf dur à la provençale
Purée de pomme de terre
Saint-Môret bio
Pain bio
Petit pot de glace

VENDREDI 15 NOVEMBRE

Potage, emmental bio râpé
Cabillaud sce crustacés
Nuggets au fromage
Riz bio
Pain céréales
Fruit de saison

LUNDI 18 NOVEMBRE

Carottes râpées bio vinaigrette
Sauté de dinde LR à la crème d'oignons
Boulgour bio
Beignets de courgettes
Rondelé bio
Pain de campagne
Compote pomme bio

MARDI 19 NOVEMBRE

Menu végétarien
Chou blanc vinaigrette
Omelette
Lentilles vertes bio
Pain bio
Fromage blanc bio aux fruits

MERCREDI 20 NOVEMBRE

Menu végétarien
Potage potiron
Quiche maison aux légumes
Salade
Fromage blanc bio nature, sucre
Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 21 NOVEMBRE

Salade, dés de mimolette
Émincé de bœuf bio mariné
Roulé végétal
Chou fleur bio
Pain bio
Île flottante

VENDREDI 22 NOVEMBRE

Salade de pâtes bio aux crudités
Poisson du jour sce provençale
Pépites de blé
Épinards bio
Tomme blanche
Pain bio
Fruit de saison

LUNDI 25 NOVEMBRE

Betteraves bio vinaigrette
Colin MSC sce citron
Pépites de blé
Brocolis bio
Pain bio
Crème dessert bio au chocolat

MARDI 26 NOVEMBRE

Pommes de terre vinaigrette
Sauté de porc bio à la mexicaine
Œufs durs sauce tomate
Haricots beurre
Emmental bio
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 27 NOVEMBRE

Salade de billes de mozzarella
Rôti de bœuf bio
Mélange céréales légumineuses bio
Purée de pois cassés bio
Pain bio
Compote pomme vanille HVE

JEUDI 28 NOVEMBRE

Menu végétarien
Haricots verts vinaigrette
Haricots rouges sce tomate façon chili
Riz bio
Bûche de chèvre bio
Pain céréales
Fruit de saison

VENDREDI 29 NOVEMBRE

Menu végétarien
Duo carottes et céleri bio
Sauce végétarienne aux lentilles
Coquillettes bio
Croc lait bio
Pain bio
Esquimau chocolat



* Haute valeur environnementale



Production d'une nouvelle énergie de chauffage

Un projet vertueux et innovant, de circuits de vapeur d'eau issue de l'incinération des déchets ménagers traités par l'UTOM est en train de voir le jour. Économique et écologique, ce nouveau dispositif de recyclage porté par la Métropole d'Orléans, va permettre de chauffer des bâtiments municipaux, de l'habitat collectif, des entreprises.

Aujourd'hui, le rendement énergétique tiré électriquement de la combustion des déchets ménagers est de 25 %. L'objectif est de recycler les 75 autres % qui se volatilisent. **Il s'agit, à partir de cette chaleur récupérée, de produire et de distribuer de l'énergie non polluante.** Ainsi la vapeur d'eau valorisée pourra alimenter en chaleur la mairie, les écoles, le château de l'Étang, les gymnases... Sont également concernés le collège, le pôle Oréliance, de l'habitat collectif, des entreprises, dont certaines de Pôle 45. Il y a plus de 10 ans, lors de la construction du centre pénitentiaire, **les élus saranais avaient déjà proposé que la vapeur non-utilisée par l'UTOM soit recyclée** pour chauffer ce nouveau bâtiment qui allait sortir de terre. Aujourd'hui, grâce à **la prise de conscience sur la nécessité de réduire la consommation énergétique**, le principe d'un projet équivalent permet enfin d'aboutir, porté par la Métropole et piloté par la SPL (Société publique locale) Orléans Energie. « C'est un très gros et très beau projet, innovant par la technologie employée et très performant, assurent Édouard Pasquelin, directeur général et Robin Durant, adjoint. Ce dispositif va créer un réseau d'énergie décarbonée lo-

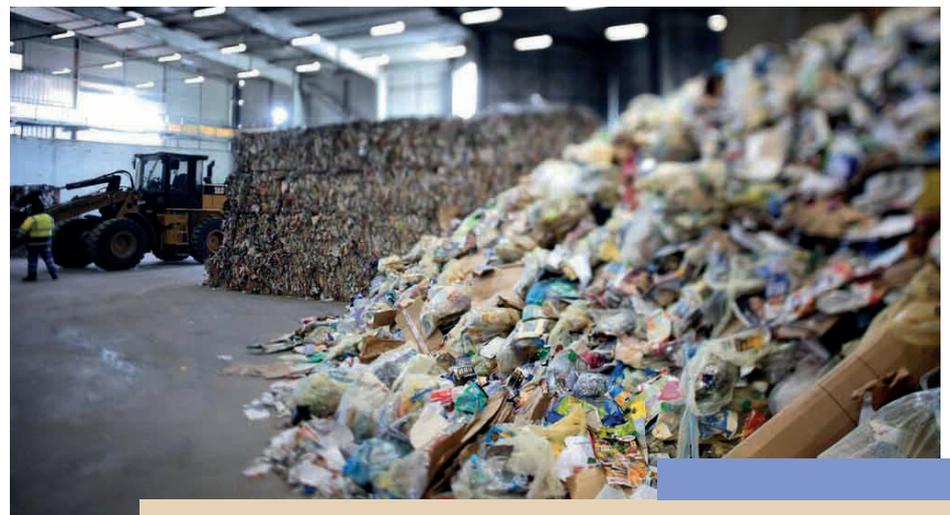
cale et ainsi participer à la transition écologique de la métropole ».

À horizon 2027

Ce nouveau système permettra d'éviter l'émission de 15 000 tonnes de CO2 par an. Les opérations en faveur de l'environnement se transforment aussi en **économies précieuses en ces temps de budgets contraints.** Ce projet innovant desservira aussi Ormes et à la marge, Ingré. Il prévoit la création d'une station principale et de sous-stations qui alimen-

teront les bâtiments via des circuits d'eau chaude (90°). Ainsi que par des circuits d'eau froide (4°) à destination d'entreprises, notamment celles de logistique. L'opération est synonyme à termes, pour les bâtiments concernés, de la disparition du gaz et du fuel. La SPL a lancé un appel d'offres pour choisir l'opérateur. **Le début des travaux est prévu pour l'an prochain, avec une mise en service de l'équipement fin 2027.** L'ensemble des travaux est estimé à 50 millions d'euros.

• C-J





RENTRÉE 2025

NOUVELLE CARTE SCOLAIRE

Plus proche et mieux équilibrée

Dossier réalisé par Clément Jacquet

Dans le cadre de l'ouverture l'an prochain du groupe scolaire des Parrières et de la fermeture programmée de l'école maternelle Marcel Pagnol, la carte scolaire est entièrement revue pour la rentrée 2025. Son découpage assure une répartition équilibrée des écoliers au niveau des cinq nouveaux secteurs. Cet outil, qui vise à organiser l'offre éducative sur le territoire et à définir le recrutement de chaque établissement, favorise la proximité et se veut plus réactif.

Selon les données municipales, 250 élèves sont concernés par un changement d'établissement (enfants domiciliés dans la zone des Parrières intégrant le nouveau groupe scolaire, ainsi que ceux scolarisés à Marcel Pagnol, qui intégreront leur école de secteur). Chaque famille concernée par un changement d'école va évidemment être informée par courrier dans les semaines à venir.

La Ville est passée d'une carte scolaire avec des zones mixtes, qui était en vigueur depuis des décennies, à une carte par secteur. Celle-ci consacre le principe de proximité afin que **chaque élève puisse fréquenter l'école la plus proche de son domicile**. « Auparavant il pouvait y avoir sur une même rue plusieurs affectations différentes, explique Aziza Chair, adjointe municipale à l'enfance, à la jeunesse et à l'action scolaire. La nouvelle

carte par secteur est plus juste. Elle représente une véritable équité pour tous les parents. Certains d'entre eux avaient manifesté des inquiétudes lors de réunions de quartier, de conseils de classes. Elle va les rassurer ».

Dix classes aux Parrières

Exercice annuel, l'élaboration de la carte scolaire de la prochaine rentrée revêt un

caractère exceptionnel. En effet, avec **l'ouverture du groupe scolaire des Parrières, qui accueillera l'an prochain ses 250 premiers écoliers**, la donne a changé. Il s'agit là d'un événement déterminant qui a incité la municipalité à rebattre les cartes et à procéder à la refonte complète de sa carte scolaire. **L'ouverture des Parrières aura mécaniquement comme conséquence une baisse des effectifs dans toutes les écoles,**



Les prochaines échéances de la carte scolaire

- **Le 4 décembre 2024** : réunion entre les élus, les services municipaux, la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale) autour des effectifs prévisionnels par niveau et par école.
- **Entre décembre 2024 et janvier 2025** : validation de la nouvelle carte scolaire de l'Éducation Nationale (affectation des postes par école).



notamment pour celles du Bourg et des Sablonnières, qui sont arrivées à leur capacité maximale d'accueil. En ce sens l'ouverture d'un quatrième établissement saranais rééquilibrera la carte scolaire.

L'objectif étant de permettre, à terme, à tous les écoliers de fréquenter leur école de secteur afin d'avoir une cohérence avec les lieux de vie. Ce parti pris permettra également de limiter les déplacements et ainsi de valoriser les mobilités douces pour se rendre à l'école à pied ou à vélo.

Rappelons que **la sectorisation permet à l'Éducation Nationale de planifier les ouvertures et fermetures de classes** en fonction du nombre prévisionnel d'élèves. Selon les prévisions municipales, on devrait enregistrer la création d'un ou deux postes d'enseignants pour la rentrée 2025. **Le nouvel équipement des Parrières, projet phare du mandat, pourrait accueillir dix classes.**

Anticiper les besoins de demain

« Cette refonte de la carte va permettre d'améliorer les conditions globales d'ac-

cueil des élèves et les conditions de travail des enseignants et des agents », précise Julien Arrondeau, responsable du pôle de l'action scolaire, qui tient également à souligner que **la nouvelle carte est gage d'égalité et qu'elle continuera à favoriser la mixité sociale.** En effet, chaque secteur présente un tissu urbain qui comprend de l'habitat collectif, des zones résidentielles et pavillonnaires.

Du côté de l'inspection académique, la nouvelle donne suscite également des réflexions. Pour Dominique Pichard, inspecteur de la circonscription : « L'arrivée d'un nouveau groupe scolaire comme celui des Parrières, c'est rare. Cela invite la mairie à revoir sa carte scolaire et, de notre côté, nous interroge sur le nombre d'élèves en plus ou en moins dans chaque école, le nombre de classes par structure et les mouvements de personnels enseignants et de direction ».

Pour dessiner la carte scolaire, les équipes municipales ont réalisé **un gros travail technique en s'appuyant sur des données géographiques, des prospectives démographiques**, des effectifs actuels. Pour qu'elle soit la plus précise possible, il a également été nécessaire de tenir compte des projets immobiliers en cours et des lotissements à venir sur la commune. « À partir de ces projections, on a pu envisager des hypothèses en matière d'arrivées de futurs écoliers sur la commune dans les prochaines années, pour ébaucher une dizaine de scénarios. C'est le plus viable qui a été retenu », explique Séverine Chanon, directrice adjointe de

la Direction municipale de l'éducation et des loisirs. « Nous avons construit ce document pour qu'il soit figé pour quelques années et permette ainsi de se projeter », précise quant à lui Julien Arrondeau.

Les arbitrages de l'inspection d'académie

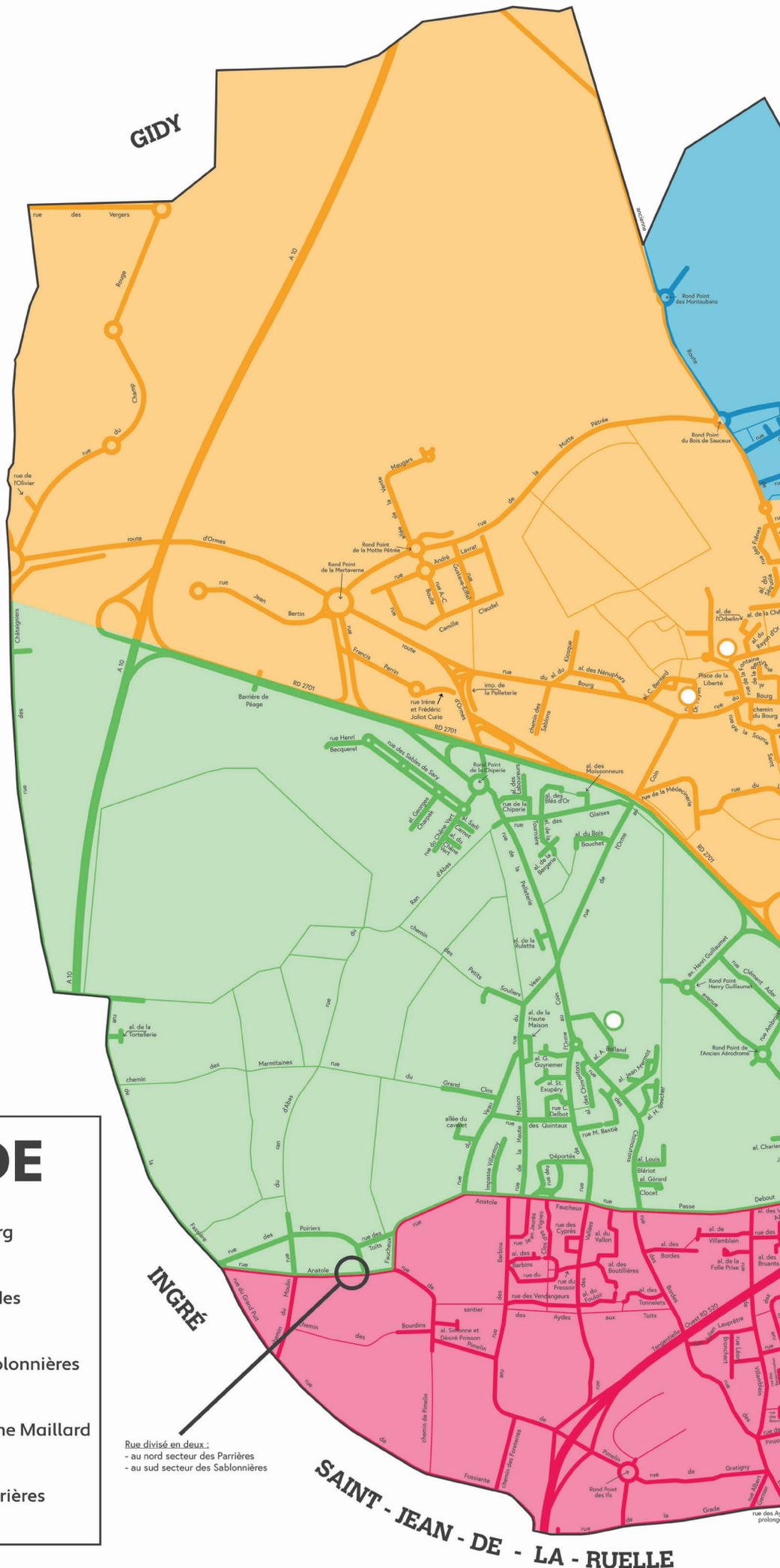
L'une des priorités municipales, à travers ce nouveau document, a aussi été, dans la mesure du possible, de **favoriser la continuité dans les cycles des écoliers** actuellement scolarisés. Pour la plupart, ils pourront ainsi **effectuer leurs années maternelles et élémentaires dans le même établissement.** Un accent a également été porté sur **le maintien des fratries sur une même école.**

Les vœux émis par la municipalité concernent aussi la direction des établissements scolaires où il est souhaitable de conserver les décharges totales dont bénéficient actuellement tous les groupes scolaires (Ndlr : À partir de 12 classes le directeur n'enseigne pas et est entièrement détaché à la bonne gestion de l'établissement). Un souhait qui est également demandé pour la direction du futur groupe des Parrières. Les décisions définitives sur ce sujet, comme sur le nombre d'ouvertures et fermetures de classes, sont **du ressort de l'Éducation Nationale**, qui rendra prochainement ses arbitrages. •

Que deviendra le Centre de loisirs Marcel Pagnol ?

Pour répondre à certaines questions que se posent des parents suite à la fermeture prévue de l'école maternelle Marcel Pagnol, sachez que **le centre de loisirs poursuivra pour sa part son activité.** Il bénéficiera dorénavant de meilleures conditions d'accueil, où il pourra pleinement utiliser certaines salles qui étaient jusqu'ici partagées avec l'école du même nom.





Où trouver son école de secteur pour la rentrée 2025 ?

Retrouvez le détail de la nouvelle carte scolaire et son découpage géographique sur saran.fr/carte-scolaire-2025

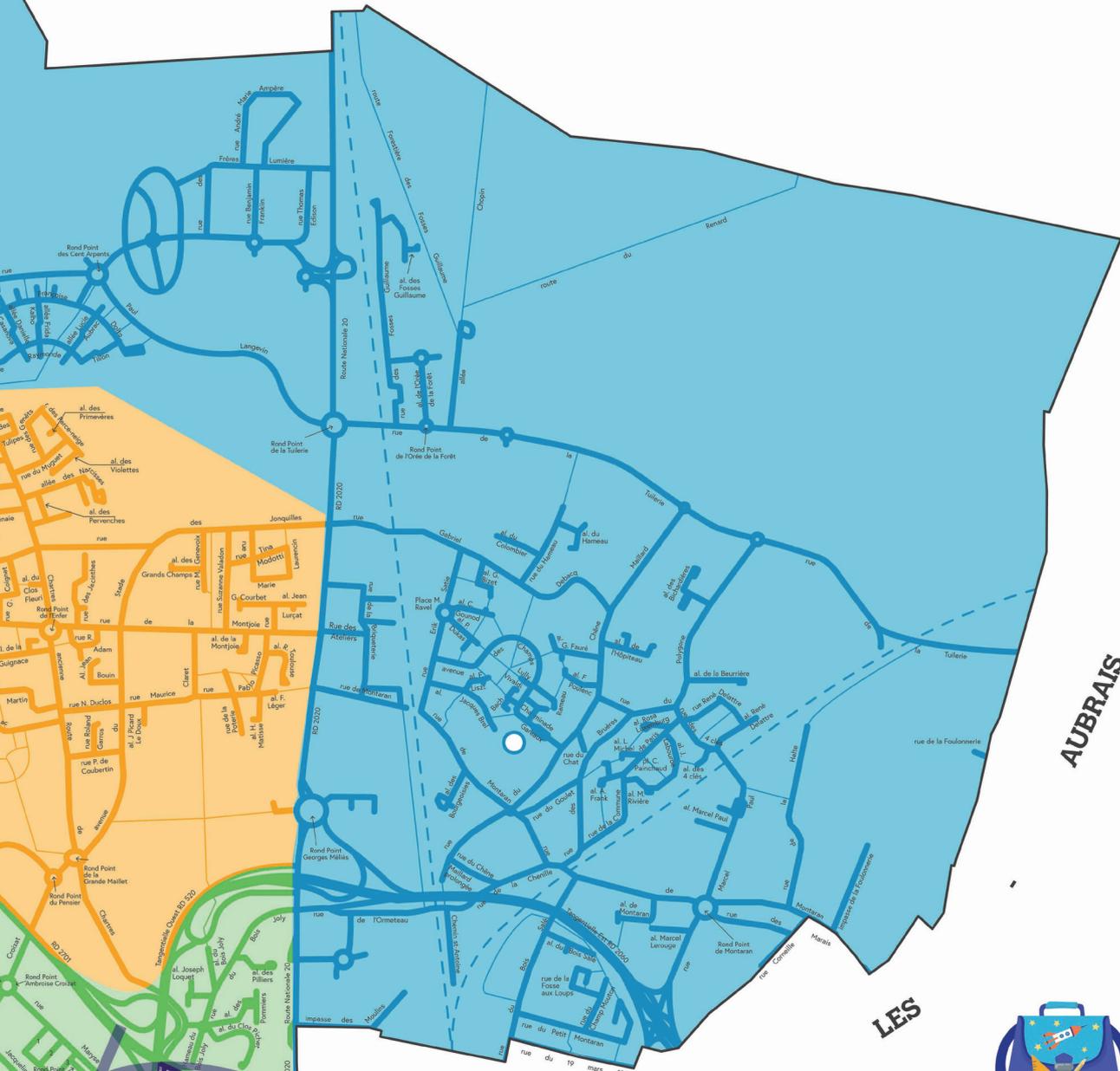


LÉGENDE

- Groupe scolaire du Bourg
- Groupe scolaire des Aydes
- Groupe scolaire des Sablonnières
- Groupe scolaire du Chêne Maillard
- Groupe scolaire des Parrières

Rue divisée en deux :
 - au nord secteur des Parrières
 - au sud secteur des Sablonnières

CERCOTTES



AUBRAIS

LES

FLEURY

ORLEANS



- Z.A.C. des Portes du Loiret**
- 1 - rue Marcel Doré
 - 2 - rue Thérèse Peltier
 - 3 - rue Léon Bianco
 - 4 - rue de l'Escadille Normandie-Niemen
 - 5 - rue de l'ancien aérodrome

- Rond Point**
- du Vîpot
 - des Aydes
 - du 8 mai 1945

- Secteur du Vîpot**
- 1 - allée de Bourgogne
 - 2 - allée de Bretagne
 - 3 - allée du Berry
 - 4 - allée d'Anjou
 - 5 - allée d'Alsace
 - 6 - allée de Picardie
 - 7 - allée du Poitou
 - 8 - allée de Provence
 - 9 - allée des Pyrénées
 - 10 - allée de l'Orléanais
 - 11 - allée d'Artois
 - 12 - allée Georges Brassens
 - 13 - foyer Georges Brassens
 - 14 - allée du Croc du Renard
 - 15 - allée de Champagne
 - 16 - allée du Bourbonnais
 - 17 - allée du Béarn
 - 18 - rue des Guettes
 - 19 - rue de Lorraine
 - 20 - allée du Limousin
 - 21 - Place des Rouches
 - 22 - Avenue André Chéze
 - 23 - rue Henri Barbusse
 - 24 - allée Paul Vaillant Couturier
 - 25 - allée Marcel Proust
 - 26 - allée Pascal Anet

CARTE SCOLAIRE

2025



Novembre 2024

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE



Du 4 au 30 novembre

EXPOSITION « Les jours heureux : le Conseil National de la Résistance et son programme »

> PLACE DE LA LIBERTÉ (FACE À LA MAIRIE)

Lundi 4 novembre

SPECTACLE « S.M.U.P »

> SALLE DES FÊTES

> À 18H

> TOUT PUBLIC

Du 5 au 30 novembre

EXPOSITION Alternative mutualiste

> ESPACE HUGUES SELLINI

> AUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

> ENTRÉE LIBRE

Dimanche 10 novembre

NATATION

Meeting Avenirs Jeunes – Usm Natation course

> CENTRE NAUTIQUE

> LA JOURNÉE

Lundi 11 novembre

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 1914-1918

11h30 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts des Aydes

11h45 : Rassemblement Place de la Liberté, avec la participation de l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran

12h : Cérémonie au Monument aux Morts du Bourg



Samedi 16 novembre

JOURNÉE HARRY POTTER

Médiathèque

Animations gratuites, réservations sur www.saran.fr

LECTURES CRÉATIVES pour apprentis sorciers (dès 7 ans)

> À 10H (DURÉE 2H)

JEUX DE SOCIÉTÉ – Loup garou

Harry Potter (dès 10 ans)

> À 14H ET À 14H30

QUIZ (tout public)

> DE 15H30 À 16H15

PHOTO CALL

> DE 16H30 À 17H30

DÉFILÉ COSPLAY

> À 18H

> 2 CATÉGORIES : MOINS DE 12 ANS / 12 ANS ET PLUS

Samedi 16 novembre

PSC1, organisé par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret

> INSTITUT DES CENT ARPENTS, 450 RUE DES JONQUILLES

> DE 8H À 18H30

> RENSEIGNEMENTS

WWW.CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR

BRIC À BRAC DE NOËL, organisé par le Comité local du Secours populaire

> 124 RUE DES BERGERONNETTES

> DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 16H

BALADE ÉCO-CITOYENNE

> RENDEZ-VOUS PLACE DE LA LIBERTÉ (DEVANT LA MAIRIE)

> À 9H30 (DÉPART À 10H)

> RENSEIGNEMENTS AU 02 38 80 34 98



Jeudi 7 novembre

THÉÂTRE « Fourmi(s) », proposé par le Théâtre de la Tête Noire (dès 11 ans)

> THÉÂTRE MUNICIPAL,

144 ANCIENNE ROUTÉ DE CHARTRES

> À 19H30

> INFORMATION ET RÉSERVATION

WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU

02 38 73 02 00



Du 8 au 27 novembre

EXPOSITION

d'Emmanuel Deweer (Céramiques) et France Patchwork 45

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG

02 38 80 35 61

CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR

> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H

> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30

(EN PRÉSENCE DES ARTISTES)

> FERMÉ LE LUNDI ET JOURS FÉRIÉS

> ENTRÉE LIBRE

Samedi 9 novembre

LES Z'ATELIERS DE LA BOUTUROTHÈQUE

> MÉDIATHÈQUE

> DE 10H À 12H

> GRATUIT, SUR RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



FOOTBALL R1 (M)

Usm Saran reçoit Vierzon FC2

> STADE JACQUES MAZZUCA

> À 15H

BASKET N3 (F)

Usm Saran Basket reçoit Sannois St Gratien

> GYMNASÉ GUY VERGRACHT

> À 15H30



Mercredi 13 novembre

THÉÂTRE « Quand Elisabeth Croizat Ambroise et les autres » - Dans le cadre des Leçons de l'Histoire (Dès 15 ans)

> THÉÂTRE MUNICIPAL,

144 ANCIENNE ROUTÉ DE CHARTRES

> À 20H

> GRATUIT, SUR RÉSERVATION

WWW.SARAN.FR

Vendredi 15 et samedi 16 novembre

PASTELS

Stage Ados-Adultes

> DE 13H30 À 17H30 LE VENDREDI

> DE 9H À 13H LE SAMEDI

> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Vendredi 15 novembre

AIDE NUMÉRIQUE pour vous accompagner

> MÉDIATHÈQUE

> DE 17H30 À 19H

> RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10

> ACCÈS LIBRE ET GRATUIT



Samedi 16 novembre
DANSE EN MUSIQUE LIVE

Atelier proposé par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 10H À 12H
> RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32

LOTO organisé par l'Usm Saran Football
> SALLE DES FÊTES
> À 20H
> RÉSERVATION UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE AU
02 38 65 97 84

Dimanche 17 novembre
BALADE SOPHRO

Stage Ados-Adultes
> DE 9H30 À 11H
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
06 80 17 05 78 OU
MLC45SARAN@GMAIL.COM

LOTO organisé par l'Usm Saran Football
> SALLE DES FÊTES
> À 14H
> RÉSERVATION UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE AU
02 38 65 97 84

LES ANIMAUX MYTHIQUES À L'AQUARELLE

Stage Enfants
> DE 14H À 16H
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
06 80 17 05 78 OU
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Lundi 18 novembre
PASTELS

Stage Ados-Adultes
> DE 13H30 À 17H30
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
06 80 17 05 78 OU
MLC45SARAN@GMAIL.COM

SCRAPBOOKING

Stage Ados-Adultes
> DE 13H30 À 16H30 OU DE 20H À 23H
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
06 80 17 05 78 OU
MLC45SARAN@GMAIL.COM



Mardi 19 novembre
CONFÉRENCE

« Le conseil national de la Résistance »
Dans le cadre des Leçons de l'Histoire (Adultes)
> SALLE DES FÊTES
> À 18H30
> GRATUIT

Mercredi 20 novembre
HEURE DU JEU VIDÉO

Samba et amigo
Atelier dès 8 ans
> MÉDIATHÈQUE
> À 15H ET À 16H30
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Jeudi 21 novembre
THÉÂTRE « Polywère », proposé par le Théâtre de la Tête Noire (dès 12 ans)
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H30
> INFORMATION ET RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU
02 38 73 02 00

Vendredi 22 novembre
SÉANCES D'ART FLORAL
Proposées par Petite fleur saranaise
> SALLE DU LAC
> À 14H, 16H, 18H ET 20H



CAFÉ NUMÉRIQUE
Nouvelles ressources numériques de la Loiretek (Adultes)
> MÉDIATHÈQUE
> À 18H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Vendredi 22 novembre
CONSEIL MUNICIPAL
> SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
> À 19H
> SÉANCE PUBLIQUE

Samedi 23 et dimanche 24 novembre
NATATION
Challenge Régional, organisé par l'Usm
Natation course
> CENTRE NAUTIQUE
> LA JOURNÉE

Samedi 23 novembre
HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES
> MÉDIATHÈQUE
> À 10H POUR LES 0-18 MOIS
> À 11H POUR LES 18 MOIS - 3 ANS
> GRATUIT, SUR RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



ENQUÊTE POUR MEURTRE
avec Catherine Secq (dès 12 ans)
> MÉDIATHÈQUE
> À 17H30

Dimanche 24 novembre
DESSIN « visage antique au fusain »
Stage Ados-Adultes
> DE 14H À 17H
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
06 80 17 05 78 OU
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 26 novembre
PAPOTE ENTRE VOUS ! (Adultes)
> MÉDIATHÈQUE
> À 16H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Mercredi 27 novembre
FAITES VOS JEUX !
Jeux de société (dès 6 ans)
> MÉDIATHÈQUE
> À 15H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE



Jeudi 28 novembre
CINÉ-DÉBAT « La sociale »
Dans le cadre des Leçons de l'Histoire
> CINÉMA PATHÉ SARAN
> À 20H
> GRATUIT, SUR RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Vendredi 29 novembre
AIDE NUMÉRIQUE pour vous accompagner
> MÉDIATHÈQUE
> DE 17H30 À 19H
> RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10
> ACCÈS LIBRE ET GRATUIT

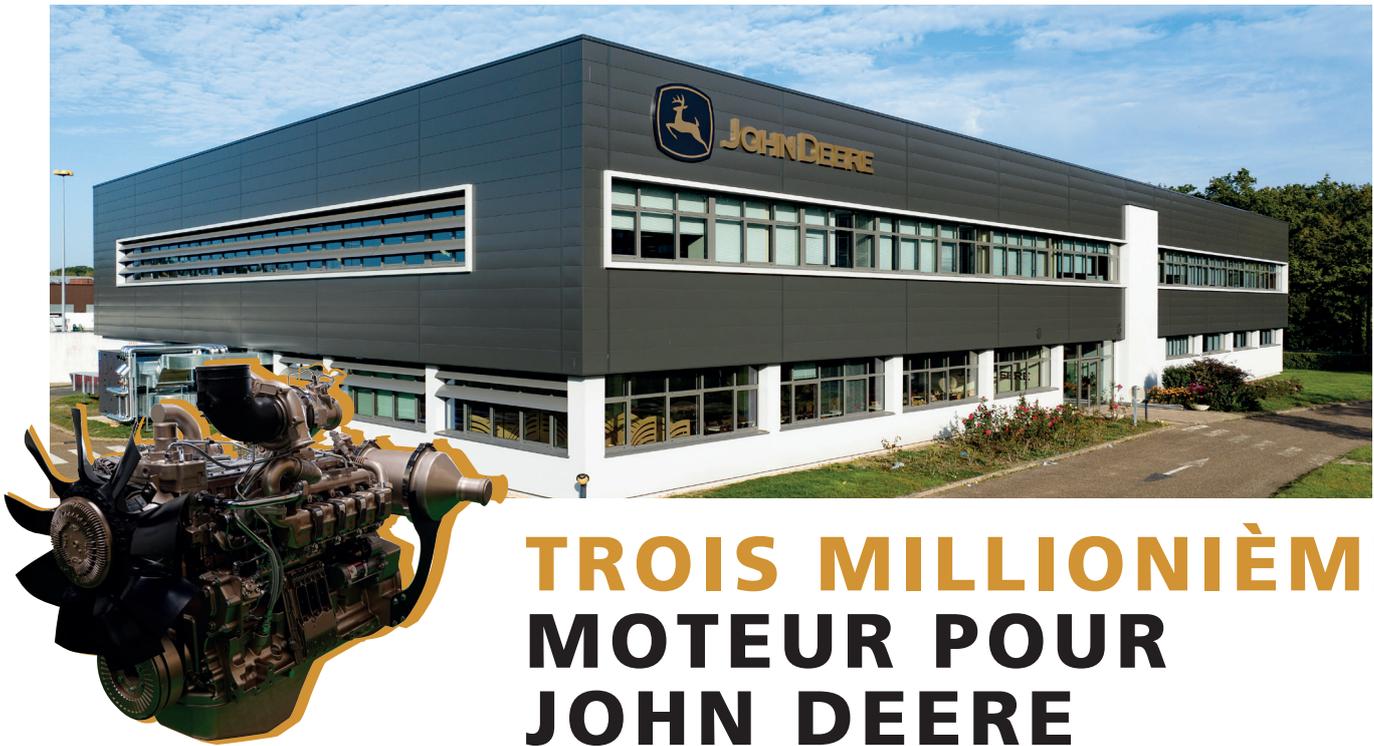
Samedi 30 novembre
MARCHÉ DE NOËL
> FOYER GEORGES BRASSENS
> DE 10H À 18H
> OUVERT À TOUS

ATELIER DE DANSE EN MUSIQUE LIVE
Proposé par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 10H À 12H
> RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES – bilingue : français et langue des signes française (dès 4 ans)
> MÉDIATHÈQUE
> À 10H30
> GRATUIT, SUR RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Dimanche 1^{er} décembre
CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE, proposé par l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran
> ÉGLISE SAINT MARTIN
> À 15H30
> TOUT PUBLIC



TROIS MILLIONIÈME MOTEUR POUR JOHN DEERE

Le numéro 1 mondial du machinisme agricole a franchi en septembre une nouvelle étape. Le site saranais se concentre sur le futur avec un plan d'investissement de plus de 100 millions d'euros.

En cet automne, l'heure est au « redémarrage » chez John Deere France, présent à Saran depuis 1961, et qui emploie actuellement 820 salariés permanents.

C'est en ce sens que cette entreprise, qui compte parmi les fleurons des acteurs économiques de notre commune, a tenu à célébrer le 24 septembre dernier, **la production de son 3 millionième moteur.** Une étape historique.

De toujours, le site de Saran développe, fabrique et commercialise des moteurs diesel non routiers. Deux tiers de ceux-ci alimentent les autres usines John Deere européennes, le tiers restant étant destiné à des clients externes de différents domaines d'activité (agricole, construction, groupes électrogènes...). Impacté par une baisse d'activité d'environ 30 % entre 2023 et 2024, liée à différents facteurs conjoncturels, le site de Saran entend poursuivre de plus belle son aventure industrielle. « Notre challenge est de préparer le futur, d'innover et de rester compétitif », résume Bruno Rodique, Président de John Deere France. Pour cela, **l'entreprise entend investir** « Un peu plus de 100

millions d'euros sur 5 ans. Soit le double du montant des 5 années précédentes ».

Vers le mix énergétique du futur

Ce plan d'investissement quinquennal va se déployer autour de 3 axes.

À commencer d'ici fin 2025, avec **la fabrication de batteries électriques** destinées aux matériels de faible puissance conçus par John Deere (secteurs agricole et de la construction). Le lancement de cette activité complémentaire devrait se traduire par la création de 20 à 35 emplois dans un premier temps. Par ailleurs, le site saranais va accueillir **un nouveau bâtiment de stockage** de composants dont les travaux sont d'ores et déjà en cours. Ce nouvel équipement devrait être opérationnel au premier semestre 2026. Une cinquantaine de salariés y travailleront, dont 10 à 20 nouveaux emplois. Ce nouvel équipement s'inscrit dans la logique de relance des activités de l'entreprise et no-

tamment dans celle du renouvellement de la gamme des moteurs, prévu d'ici la fin de la présente décennie. « Le lancement de cette nouvelle gamme constitue un gros axe pour John Deere, même si nos moteurs à combustion interne ont déjà énormément évolué », souligne Bruno Rodique. **L'usage et l'assemblage de ces nouveaux moteurs s'effectueront à Saran, avec, à la clé, de nouveaux emplois.** Moteurs électriques, carburants alternatif, ou encore hydrogène... « Bien malin qui peut prédire le mix énergétique qui sera opérationnel dans 10 à 15 ans dans le domaine du machinisme agricole », indique le Président de John Deere France. « Notre conviction est que le modèle de demain sera un modèle mixte, avec différentes énergies. Nous travaillons déjà avec notre bureau d'études de Saran sur ces énergies du futur proche ». L'avenir creuse déjà son sillon.

• **Arnaud Guilhem**



DE L'ANIMATION DANS LA VILLE,



Saison après saison, le Comité des fêtes propose de nombreux rendez-vous conviviaux, ludiques et festifs ouverts à tous. Parmi les projets de cette association, l'organisation de la 1^{ère} Fête de la musique à Saran, en juin prochain.



Association traditionnellement indissociable de la vie des communes, le Comité des fêtes a pourtant périclité au fil du temps dans nombre d'entre elles. À Saran, il n'en est rien. L'association y est bien vivante et active **depuis plus de 60 ans**, et elle compte de beaux jours devant elle.

« Notre objectif est de faire bouger la ville et de faire vivre les quartiers en proposant des animations pour les différentes générations », indique Isabelle Foucher, secrétaire du Comité des fêtes. « Il s'agit de faire sortir les Saranais afin qu'ils se rencontrent ». Pour mener à bien cet objectif, cette **équipe de 18 bénévoles** particulièrement motivés et actifs, organise tout au long de l'année des rendez-vous ludiques et festifs ouverts à tous. Des rendez-vous qui contribuent ainsi à **renforcer le lien social, voire à en créer dans notre commune.**

Certaines de ces animations sont d'ores et déjà bien ancrées dans les habitudes des Saranais. **Comme le traditionnel vide-grenier**, qui se déroule chaque année au mois de septembre, **la soirée réveillon du 31 décembre**, ou encore, comme récemment, **l'après-midi loto**, qui a réuni près de 200 participants à la salle des fêtes. Le Comité des fêtes ne se repose pas pour autant sur ses lauriers. Outre ces rendez-vous incontournables, il entend **proposer de nouveaux temps forts.**

Des idées et des envies

Parmi ces rendez-vous inédits, **une nouvelle après-midi « Be-lote » est prévue en mars** prochain à la salle des fêtes. Autre projet du Comité des fêtes, l'organisation de **la première Fête de la musique, le 21 juin** prochain à Saran. Si une première tentative a déjà eu lieu l'été dernier, celle-ci s'est malheureusement heurtée à des conditions météorologiques défavorables,

contraignant l'association à annuler l'événement à la dernière minute. Un faux départ vite oublié, car ce rendez-vous tient tout particulièrement à cœur à l'équipe des bénévoles qui entend reprogrammer ces festivités chères au public le plus large.

L'association a par ailleurs de nombreuses idées et envies en tête. Pourquoi, en effet, ne pas organiser une soirée dansante « années 80 », ou encore un bal public le 14 juillet à Saran ? Afin de concrétiser ses aspirations, d'innover encore et toujours, et de renforcer son équipe, **le Comité des fêtes recherche de nouveaux bénévoles** de différentes tranches d'âge. Entre-temps, c'est déjà la prochaine soirée réveillon du 31 décembre (payante) qui se profile à la salle des fêtes. Au programme de ces réjouissances, un menu traiteur avec service à l'assiette, et côté animation, un bal avec orchestre. De quoi mettre du baume au cœur aux convives, et fêter au mieux l'arrivée de 2025.

À noter que les réservations s'effectuent auprès des Mesdames Fricheau et Loury, dont les coordonnées figurent ci-dessous.

• **Arnaud Guilhem**

COMITÉ DES FÊTES DE SARAN

PRÉSIDENTE : DANIELÉ FRICHAU

02 38 73 48 91 - danielEFRICHEAU@orange.fr

SECRÉTAIRE : ISABELLE FOUCHER

06 24 04 72 55

TRÉSORIÈRE : MONIQUE LOURY

06 08 86 90 95



VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024

- Approbation du projet éducatif territorial et du plan mercredi, conventions d'objectifs et de financement des accueils de loisirs :

La municipalité réaffirme ses orientations éducatives et ses moyens d'action au bénéfice de la jeunesse saranaise, avec un conventionnement CAF qui apporte son aide financière.

- Subvention exceptionnelle - Théâtre de la Tête Noire – Structure :

Labellisée Scène Conventionnée d'Intérêt National pour les écritures contemporaines par la DRAC qui n'honore pas ses engagements, l'association bénéficie d'une subvention exceptionnelle de 25 000 €.

- Élection des représentants du conseil municipal siégeant au CCAS :

Christian Fromentin rejoint le conseil d'administration.

- Acquisition de la parcelles dans le Domaine du Clos Vert :

La Commune poursuit ses acquisitions foncières qui contribuent à préserver ce secteur

- Dépôt d'une déclaration préalable à division - Lotissement de la Motte Pétrée :

Cinq nouveaux et derniers lots seront ouverts à la commercialisation pour des entreprises artisanales, le long de la Route d'Ormes.

VENDREDI 18 OCTOBRE 2024

- Convention de coordination de la police municipale de Saran et des forces de sécurité de l'État :

Sur la base d'un état des lieux partagé et d'objectifs communs, la convention définit le partenariat pour une complémentarité d'actions.

- Charte de bonnes pratiques concernant la démographie médicale sur le territoire d'Orléans Métropole :

Ce document fait référence à la solidarité et à la non concurrence en matière médicale sur le territoire métropolitain.

- Dérogations au repos dominical dans les commerces pour 2025 - avis du conseil municipal :

Comme chaque année, le conseil municipal donne son avis sur les 5 dérogations accordées par le Maire au repos dominical des commerces.

- Convention 2024-2025 relative à la mise à disposition de la piste du club mécanique auprès de l'auto école des Murlins :

Partenaire du club mécanique, l'auto-école utilise la piste et dispense des conseils auprès des adhérents.

- Carte scolaire 2025-2026 :

Dans la perspective d'ouverture du groupe scolaire des Parrières en septembre 2025, et pour sortir du schéma actuel présentant une zone mixte, la Commune sera divisée en 5 secteurs scolaires, chacun rattaché à une école de proximité.

- Réhabilitation du 675 avenue des Champs Gareaux en vue d'y aménager un centre santé - Autorisation de construire :

Il s'agit du premier acte pour la création d'un nouveau centre de santé.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Depuis la rentrée, Maxime Jeune est le principal du collège Alice et Jean Pelletier d'Orléans. Le nouveau chef d'établissement compte ainsi parmi les interlocuteurs de près de 200 familles saranaises.



Nouvelle dénomination, nouvelle équipe de direction, nouveau principal et son adjoint...

En cette rentrée scolaire 2024, **le renouveau est de mise au collège Alice et Jean Pelletier**. Et ce sont à présent Maxime Jeune et son adjoint Fabien Lascombe qui président aux destinées de cet établissement du nord d'Orléans. Un collège qui accueille **près de 600 collégiens, dont 30% d'adolescents saranais**.

Riche de 26 ans d'expérience, Maxime Jeune a tout **d'abord enseigné en tant que professeur de mathématiques** dans l'académie de Créteil, puis, concours de personnel de direction à la clé, il a exercé la fonction de principal dans 3 collèges du Val de Marne et surtout de la Seine-Saint-Denis, avant d'opter pour Orléans. « J'avais besoin d'un changement d'horizon », résume-t-il. « Je connaissais Orléans. Je ne suis donc pas parti à l'inconnu ». Si le principal n'a guère été dépaysé par son nouvel environnement, car il a renoué avec « un quartier populaire, avec pas beaucoup de différences en terme de population », Maxime Jeune **apprécie son nouvel établissement**. « C'est un très bel outil de travail. J'ai rarement vu un collège aussi agréable, pratique et bien équipé », confie-t-il. Un collège où œuvre une équipe pédagogique « très mobilisée, très impliquée, très soucieuse d'apporter le meilleur aux élèves, et par ailleurs à l'initiative de tas de projets ».

Le collège, un lieu de vie et de travail

D'ores et déjà, des rencontres ont permis à Maxime Jeune de **recevoir les parents d'élèves**. « Ce lien avec les parents est essentiel. Ce que j'essaie de leur faire comprendre, c'est que sans leur participation, on ne peut amener un enfant à la réussite scolaire. Les parents n'ont pas besoin d'avoir de connaissances particulières. Il s'agit juste d'investir la scolarité de leurs enfants ». Le temps du collège est aussi... Celui de l'adolescence « un passage difficile où les enfants vont avoir leur vie personnelle, vont se détacher des parents. L'essentiel est que l'enfant ait conscience que sa réussite, c'est important pour ses parents et les professeurs ».

Quant à l'établissement en lui-même, « C'est un lieu de vie et de travail », souligne le principal. « Un espace sécurisé, où on a le droit de se tromper, car on est aidé. Si on ne fait rien, on trouvera moins d'aide ».

Plus globalement, l'école publique et donc le collège, « accueille tous les enfants de la République pour les instruire, pour en faire des citoyens à même de prendre des décisions par eux-mêmes et les éloigner des manipulations en tous genres. Elle a un rôle éducatif en collaboration avec les familles », rappelle Maxime Jeune.

Au collège Alice et Jean Pelletier, cette année est celle de **la construction d'un projet d'établissement pour les 5 années à venir**. « Il s'agit d'une évaluation en interne et aussi en externe ». Chiffres, données, ressentis, « nous allons dresser un bilan sur les forces et faiblesses de notre collège, en nous demandant ce qu'on pourrait faire de mieux », indique le principal. « C'est un gros travail collectif qui associe les équipes du collège et les parents ». Avec toujours le même objectif : la réussite scolaire des élèves.

• **Arnaud Guilhem**



CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Le centre nautique municipal retrouve son cap !

Après une période de réduction de certaines activités comme des horaires, le centre nautique a retrouvé depuis juillet tout son dynamisme. En effet, temporairement et en raison d'un nombre insuffisant de maîtres-nageurs, seuls les apprentissages scolaires et les créneaux dévolus à l'École Municipale des Sports, aux seniors, aux personnes en situation de handicap et aux associations sportives avaient pu être maintenus.

Le désintérêt de l'État face à la pénurie nationale de maîtres-nageurs diplômés (environ 5 000 en France) n'a pas simplifié les efforts déployés pour recruter et fidéliser de nouveaux agents municipaux. Aujourd'hui, avec un directeur, 6,5 maîtres-nageurs, un stagiaire en alternance pour obtenir son diplôme d'État et 4 agents d'entretien, l'équipe du centre nautique est au complet. La piscine est donc ouverte au public, du mardi au dimanche, en période scolaire et tous les jours, pendant les petites vacances. De plus, les créneaux des différents cours, des bébés dans l'eau, des petits nageurs, de l'aquagym comme de l'aquabike ont été rétablis. Parce qu'une large ouverture de la piscine en toute sécurité comme l'enseignement du savoir-nager font partie des priorités municipales, il était impératif de s'adapter pour restaurer l'attractivité du centre nautique.

Le conseil d'Orléans Métropole adopte un vœu pour le maintien d'un service public postal de proximité.

Alors que 6 bureaux de poste ont disparu ces dernières années dans l'agglomération et que celui des Blossières va être réduit à une agence postale, le conseil métropolitain a approuvé le 26 septembre dernier un vœu proposé par le groupe "Orléans Métropole en commun". Malgré le désaccord du maire d'Orléans - président d'Orléans Métropole et après de vifs débats, le texte a recueilli 38 voix pour, 28 contre et 21 abstentions. Ce vœu demande notamment à la direction de La Poste de « *maintenir, en concertation avec les maires des communes concernées, l'ensemble des bureaux de poste situés sur le territoire de la métropole* » comme de « *garantir le maintien d'un service stable et qualitatif aux habitants* ». Les 4 élu-es métropolitains de notre groupe ont argumenté et voté en faveur du texte. À l'inverse, l'élu métropolitain représentant l'opposition municipale saranaise s'est abstenu, tout comme Serge Grouard.

Les élus et élus de la majorité municipale : Julien BADONI, Thierry BERTHÉLÉMY, Patricia BIKONDI, Alexis BOCHE, Fabrice BOISSET, Khaled BOUCHAJRA, Gwennaëlle BOUCHER, Aziza CHAÏR, Marie DE CARVALHO, Françoise DIAZ, Philippe DOLBEAULT, Sylvie DUBOIS, Christian FROMENTIN, Mathieu GALLOIS, Armelle GELOT, Catherine HAMON, Maryvonne HAUTIN, Marie-Lise LALOUE-BIGOT, François MAMET, Fanny PRÉVOT, Olivier RENOU, Evelyne RALUY-SAVOY, José SANTIAGO, Josette SICAUT, Romain SUZZARINI, Jean-Paul VANNEAU, Claude VANTHOUREHOUT et Hoirda ZAGHOUANI.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et sur : www.continuonspoursaran.fr/blog

MON PARTI C'EST SARAN

En 2022 la première tranche d'aménagement du centre bourg a été livrée avec 62 logements et 5 locaux commerciaux. Or que contactons nous déjà ? Des parkings insuffisants qui engendrent un stationnement anarchique, 2 locaux commerciaux occupés sur 5, les autres servant de dépotoir, une placette envahie de papiers sales et de mégots, la disparition des commerces traditionnels : boucherie, fleuriste... la désolation !

Quel avenir, quelle attractivité dans cet urbanisme débridé et dégradé pour la deuxième tranche de 72 logements et 4 surfaces commerciales, qui commence aujourd'hui ? Cette bétonisation va être aggravée par la construction dans la même rue de 2 immeubles pour 66 logements ! En outre nous apprenons que le chantier sur le site des Ateliers QUELLE est arrêté depuis mai 2024, le promoteur rencontrant des difficultés économiques. La friche va-t-elle rester une friche ? Il faut faire un autre urbanisme !

Les élus et élus de l'opposition

« Mon parti c'est Saran »

Patricia MORIN, Esther SEBENE, Jannick TESTÉ, Alain SOUBIEUX, Gérard VESQUES.

« Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique et de tout Conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale, qui disposent au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à leur représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle. »

Le CNR, les conquêtes sociales d'hier à aujourd'hui



À l'occasion du 80^e anniversaire du programme du Conseil National de la Résistance, la Ville propose, dans le cadre des « Leçons de l'Histoire », plusieurs rendez-vous et événements publics autour de cette thématique.

« **L**es jours heureux ». C'est ainsi que fut nommé le programme du Conseil National de la Résistance (CNR).

À l'origine de ce programme, le Conseil National de la Résistance, organe chargé de diriger et de coordonner les différents mouvements de la Résistance intérieure française.

Le CNR est créé par Jean Moulin, à la demande du général De Gaulle, alors chef du gouvernement de la France Libre à Londres. Il s'agit d'un véritable tour de force, tant la Résistance rassemble des mouvements aux idées politiques très différentes. Tous convergent cependant sur un point : leur opposition à « l'État français », ou « régime de Vichy », avec à sa tête Pétain et Laval. Un régime anti-démocratique, anti-républicain et antisémite, qui s'est compromis dès octobre 40 dans la collaboration avec l'Allemagne nazie.

La première et unique réunion -clandestine- du CNR, qui est celle de sa création, a lieu durant les heures sombres de l'Occupation, le 27 mai 1943, au 48, rue du Four à Paris. Jean Moulin est présent. Il

devient président du Conseil National de la Résistance.

« Les jours heureux », un programme d'union nationale

Après plusieurs mois de négociation, le programme du Conseil National de la Résistance est adopté à l'unanimité le 15 mars 1944. Cette unanimité est historique : l'ensemble du large spectre politique représenté au sein de la Résistance (de la droite conservatrice et catholique au PCF) se rassemble autour d'un programme d'union nationale. Un projet ambitieux, articulé autour d'actions immédiates à mener et de réformes importantes à plus long terme, en faveur de la justice sociale et de l'équité.

Nombre des mesures du programme du CNR seront mise en œuvre à la Libération et dans les années suivantes.

Ainsi, outre la nationalisation des banques, des assurances et de l'énergie (création d'EDF et GDF en avril 1946), le Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF) institue en octobre 45, le

régime général de la Sécurité sociale. Un régime conçu et mis en place par le ministre du travail, Ambroise Croizat. De là naîtra véritablement le système français de retraite.

La gratuité des soins et le droit à une retraite pour tous constituent des conquêtes sociales majeures. Elles sont à ce jour deux piliers essentiels du « modèle social français ». Le troisième étant l'assurance chômage, créée en 1958.

• Arnaud Guilhem

À l'occasion du 80^e anniversaire du programme du CNR, la Ville propose des événements culturels autour de sa création.

Retrouvez le programme complet des animations sur l'agenda en p.16-17 ou sur www.saran.fr



ÉTAT CIVIL septembre/octobre 2024

Nous saluons l'arrivée de

Eva RAMAUGÉ PAPET, 4 juin
Anaé AMETEPE, 2 septembre
Ezzia DEL FRANCO, 3 septembre
Alpha ALAMI, 3 septembre
Élio MENDES, 4 septembre
Raphaël GAUTIER GUILLO, 6 septembre
Aurélien VAILLE-BRUNET, 7 septembre
Jordy GAILLARD, 12 septembre
Noélia CHALLINE, 12 septembre
Armand CESSAC-FAURY, 3 octobre

Nous félicitons l'union de

Annabelle PORTUGUÉS & Grégory BOBAULT, 14 septembre
Rizlene LASMER & Abdsamad OUTALEB, 21 septembre
Aurore DELBONNEL & Julien SAINT-BAUZEL, 4 octobre
Bouchra NECHOUANI & Mathieu GRONDIN, 5 octobre
Eda KECECI & Thomas KROPP, 5 octobre

Nous regrettons le départ de

Jacky DELAVILLE, 76 ans
Jacqueline GUEVEL née MASSIA, 93 ans
Réda SHAROBEEM, 72 ans
Francisco SINTADO GARCIA, 90 ans
Sébastien LAVEAU, 49 ans
Carlos OLIVEROS, 64 ans
Jean BUREAU, 86 ans
Josiane PIECKA née FLEURY, 89 ans
Jean SERT, 90 ans

PRÉSENTÉ PAR LES LEÇONS DE L'HISTOIRE



2024

DU 4 AU 30 NOVEMBRE

**LE CNR,
LES CONQUÊTES
SOCIALES**

D'HIER À AUJOURD'HUI

SPECTACLE - EXPOSITIONS - THÉÂTRE
CONFÉRENCE - PROJECTION - DÉBAT



www.saran.fr